

NON-VIOLENCE



Vos dons pour la non-violence

Non-violence XXI – 47 avenue Pasteur, 93100 Montreuil Tél : (33) 1 45 48 37 62

coordination@nonviolence21.org – www.nonviolence21.org

Montreuil, le 11 juin 2018

RAPPORT D'ACTIVITE 2019 RAPPORT D'ORIENTATION 2020-2021

I.	Le financement des projets non-violents	2
	1. Projets financés en 2019 (annexe 2).....	2
	2. Procédure d'attribution des aides, suivi et valorisation des projets financés	3
	3. Nouveau projet propre à NVXXI répondre au critiques de la non-violence	3
II.	Faire connaître Non-violence XXI	4
	1. Développement des dons et donateurs : passer une étape ?.....	4
	2. L'agenda de la solidarité	5
	3. Les mini-guides	6
	4. Les dépliants	7
	5. La newsletter	6
	6. La lettre aux donateurs	7
	7. Les réseaux sociaux	7
	8. Liens avec le Fonds de dotation et le congrès des notaires à Cannes	8
III.	Site Internet	8
IV.	Vie associative	9
	1. Réunions statutaires et évolution du Bureau et du Conseil d'Administration	9
	2. Les nouvelles fonctionnalités de NVXXI.....	9
	3. Rencontres avec les fondations	10
V.	Fonctionnement	10
	1. Coordination	10
	2. Comptabilité	11
VI.	Bilans concernant les dons et ressources	12

Annexes :

1. Rapport de la trésorière avec le bilan 2019, le Compte d'exploitation 2019 et le budget prévisionnel 2020-2021
2. Liste des aides financières accordées en 2019
3. Rapport d'activité et comptes 2019 du Fonds de dotation.
4. Lettre à la directrice de la Contemporaine du 12 novembre 2019 sur les « Archives de la non-violence en France ».

NB : Les orientations sont notées, s'il y a lieu, en bas de chaque paragraphe, en gras italique.

Résumé synthétique : C'est bien parti, mais ce n'est pas encore gagné !

La mutation de Non-Violence XXI entamée en 2018 se poursuit, mais ce n'est pas encore gagné ! Ce rapport d'activité témoigne des avancées incontestables, rendues possibles grâce à ce que nous avons appelé une conjoncture favorable, mais il montre aussi que tous nos objectifs ne sont pas encore atteints et ne le seront pas encore en 2020. L'avènement du coronavirus est évidemment un facteur que nous avons pris en compte pour les orientations 2020/21 car ce rapport, commencé en février dernier n'a été terminé qu'en juin. Il est trop tôt pour mesurer l'impact du coronavirus sur nos recettes de dons,

En quelques points résumés :

- Forte croissance des dons (+12% à 16% selon les critères) mais l'objectif de 75000€ de dons totaux en 2020 ne paraît pas atteignable.
- Augmentation des promesses de dons et legs, mais pas encore de réalisations (recettes)
- Développement des partenariats avec nos membres et les associations financées, notamment autour de la campagne « La non-violence est révolutionnaire », avec des conséquences positives sur le nombre de donateurs qui devraient influencer sur les dons en 2020. Mais notre objectif de « *Se rendre plus accessible au grand public : vulgarisation de la non-violence, présentation plus attractive des actions soutenues, moyens de communication plus orientés vers les jeunes générations, refondation et modernisation du site internet.* » n'est pas encore atteint suffisamment.
- Un équilibre financier qui n'avait plus été atteint dans les dernières années ; l'année 2020 risque d'être difficile à passer financièrement car nous n'avons plus ni l'aide exceptionnelle de « Un monde par tous », ni la subvention des Verts européens, et pas encore celles d'autres fondations que nous avons commencé à prospecter.

I. Le financement des projets non-violents

1. Projets financés en 2019 (voir détails dans annexe 2)

En 2019, Non-violence XXI a financé 27 (26 en 2018) projets (détails en annexe) et 23 ONV (19 en 2018) dont 10 membres de NVXXI ; le montant total versé (hors actions propres à NVXXI) a été de 87 500€, soit un peu moins qu'en 2018 (90 623 €). Mais en réalité, une erreur nous avait amenés à verser 1734 € de trop en 2018, que nous avons déduit des sommes à verser en 2019. Le tableau ci-dessous donne une ventilation par type de projet.

Commentaires rapides :

- **ICP** : les projets sont importants et les montants en conséquence. Le montant total alloué en 2019 est de 28200€ (29923 € en 2018) dont 24 000 € sur les fonds attribués par la fondation « Un monde par tous ». Notons qu'après une forte baisse des dons ICP en 2016 (2600 €), ils ont sensiblement augmenté et sont passés à 4859 € en 2017, à 6360 € en 2018 et à 5024€ en 2019.
- **Action non-violente** : depuis 2019, les financements de l'action non-violente (28 800€ en 2019) sont au même niveau que pour l'ICP ; les dons sont aussi en nette augmentation passant de 3 700 € en 2018 à 6 300 € en 2019. **Une partie de l'avenir de NVXXI est donc vraisemblablement lié au domaine de l'action non-violente !**
- **Fonds « Education »** : NVXXI a affecté 13500€ au financement de projets d'éducation (et assimilés !) avec une nette diminution de nos aides aux projets africains.
- **Dons pré-affectés** : Cette procédure demeure marginale dans l'activité de NVXXI : 2368€ ont été pré-affectés par des donateurs en 2019 pour des associations. Seuls 2

fonds sont encore concernés en 2019 : le fonds pour les Désobéissants (FANV) en baisse et le fonds pour l'IRNC (un don ponctuel).

7 projets financés sur les 23 (8 sur 26 en 2018) se sont déroulés hors de France (ICP et EDU), encore souvent en Afrique.

Le CA a, cette année, refusé 11 demandes d'aides dont 7 concernaient des ONG en Afrique ; les demandes émanant d'Afrique se sont toutefois beaucoup réduites pour 2020.

Non-violence XXI a poursuivi le soutien régulier à ses membres et partenaires de longue date tels que le *MAN*, *ANV*, le *MIR*, l'*IRNC* et le *Comité ICP*. Notons qu'à la demande de la *CANVA*, l'aide régulière suspendue en 2018 a de nouveau été accordée en 2019.

2. Procédure d'attribution des aides, suivi et valorisation des projets financés

Il n'y a pas eu de changements significatifs sur les procédures d'instruction des demandes de financement : il y a deux dates limites par an (**5 octobre et 5 mars**) pour la remise des demandes sur un format normalisé. Après réception, une première analyse est réalisée par le coordinateur qui crée un dossier sur OneDrive et prépare le projet de tableau Excel qui sera proposé au CA. Les instructions sont ensuite réparties entre plusieurs instructeurs (Eric Egbako, Adrien Roux, Patrick Lesauvage et François Marchand + Angela Fontana et Georges Leperchey depuis 2019) ; ces derniers prennent contact directement avec les demandeurs ; un bureau élargi à tous les instructeurs permet de finaliser le tableau d'affectation qui doit être soumis au CA. L'ensemble de la procédure se fait selon des critères bien définis et qui figurent dans le règlement intérieur.

Le suivi des aides après paiements (année n+2) est maintenant bien organisé, mais souffre encore de retard et de lacunes ; il est assuré par Johann N, Georges L et François M.

Orientations : depuis 2018, Non-violence XXI a renforcé ses capacités d'instruction des dossiers de demandes d'aides financières en s'appuyant sur une équipe d'instructeurs plus étoffée, avec des compétences diversifiées (arrivée d'Angela Fontana et de Georges Leperchey). L'année 2020 doit permettre de consolider la réalisation du suivi des AF.

La mise en place d'une procédure d'instruction, de décision et de suivi simplifiée pour répondre aux petites demandes (inférieures à 500€ par exemple) n'a pas avancé, mais aucune demande de ce type ne nous est parvenue ! 2020 peut-être l'occasion de la mettre en place. Notons toutefois que, de fait, les quelques AF de 500€ maxi sont suivies de façon plus légères.

Rappel des orientations 2019 : En 2018, Non-violence XXI a souhaité renforcer ses capacités d'instruction des dossiers de demandes d'aides financières en s'appuyant sur une équipe d'instructeurs plus étoffée, avec des compétences diversifiées (cf arrivée d'Angela Fontana et de Georges Leperchey, 1ère instruction en octobre 2018 sur fonds MPT 2019). (réalisé)

Le problème de la mise en place d'une procédure d'instruction, de décision et de suivi simplifiée pour répondre aux petites demandes (inférieures à 500€ par exemple) n'a pas encore été tranché. (non réalisé).

En 2019, nous avons la volonté de poursuivre le travail de suivi engagé en 2017 par Meyssoune Mansour et renforcé par Georges Leperchey en 2018. La refondation du site internet a également pour objectif de mieux communiquer sur les projets et donner ainsi à Non-Violence XXI et ses partenaires une plus grande visibilité. (réalisé, mais pas à 100%)

3. Nouveau projet propre à NVXXI : « Répondre aux critiques de la non-violence »

Lors du CA du 24 novembre 2018, Non-violence XXI a pris l'initiative d'un projet « *Répondre, contrer et résister aux critiques faites à la non-violence* » grâce à une subvention de 3 500 € assurée par UMPT, une subvention de 4 000 € assurée par le groupe parlementaire des Verts à Bruxelles et un appel à financement participatif lancé en juin 2019.

Ce projet s'inscrit dans une campagne menée dès le mois d'avril 2019 et officiellement achevée début 2020, campagne dont l'objectif principal aura été de communiquer sur la force de la non-violence comme moyen de lutte et son potentiel de transformation. Nous souhaitons notamment faire entendre que la non-violence s'oppose par essence à toute forme d'oppression ou de déni de démocratie et battre en brèche les idées reçues à son sujet.

Projets lancés en 2019 et orientations 2020 : Lancement de la nouvelle campagne « La non-violence, c'est radical ! »

- L'édition d'une brochure intitulée « *Pourquoi la non-violence est-elle révolutionnaire ?* » publiée en juin : nous en avons écoulé plus de 3 000 exemplaires en six mois.
- Deux événements organisés à La Base, lieu alternatif situé rue Bichat à Paris (10^e arrondissement) dont l'objectif est de favoriser une transition écologique et démocratique rapide et à la hauteur des enjeux actuels. La première soirée intitulée « *Causerie citoyenne* » s'est déroulée le samedi 13 avril et a rassemblé plus de 70 personnes. La seconde, construite autour des expériences de José Bové et Txetx Etcheverry, a eu lieu le samedi 23 novembre 2019 et a porté sur la non-violence comme force de transformation radicale. Les deux événements ont été un succès et ont favorisé des débats riches. Notre objectif étant aussi de faire de ce genre de rendez-vous un moment d'éducation populaire et de partage d'expériences, nous sommes très satisfaits de la dynamique générée par ces soirées. Beaucoup de personnes présentes nous ont fait des retours positifs et nous ont encouragés à renouveler l'expérience. Nous avons également pu profiter de ces événements pour prendre de nouvelles adresses mails et enrichir notre base de données. Enfin, la soirée avec José Bové et Txetx a fait l'objet d'une captation gratuite proposée par La Base et a été mise en ligne sur Youtube en décembre 2019 (410 vues actuellement).
- Une conférence gesticulée financée par Non-Violence XXI et organisée le samedi 7 janvier 2020 au bar-théâtre associatif L'Ogresse situé à Paris 20^e. Cette soirée a permis de rassembler une vingtaine de personnes ce qui est là aussi tout à fait satisfaisant pour une structure comme la nôtre. Là aussi une captation a été réalisée. L'idée étant dans un premier temps de réaliser un teaser afin de communiquer sur ce support que nous souhaitons promouvoir notamment dans notre campagne à suivre « *La non-violence c'est radical !* ».
- Un projet de lettre ouverte prévue normalement en fin de campagne soit au premier trimestre 2020 mais différée en raison de la crise sanitaire liée au COVID-19. La lettre a finalement été publiée début mai sur notre nouvelle page de blog Mediapart.
- Une exposition réalisée par des étudiants de l'Ecole des métiers de l'information (EMI) fin 2019 et présentée officiellement le 13 janvier 2020. Cette exposition, composée de 12 affiches sur le thème « *La non-violence c'est radical !* » et de 12 visuels retraçant des actions non-violentes « historiques » doit servir d'outil d'éducation populaire et sera mise à disposition des membres de Non-Violence XXI. Elle permettra aussi de lancer notre nouvelle campagne sur le thème de la radicalité et de la non-violence comme force de transformation.

II. Faire connaître Non-violence XXI

1- Développement des dons et donateurs

Le rapport d'activité de 2018 soulignait la volonté de commencer à « passer une étape » en 2019 et visait un objectif à terme (2020 ?) très ambitieux à 75 000 € de dons pour atteindre une répartition qui serait une situation classique et équilibrée pour une ONG de notre type :

- 1/3 recettes donateurs,
- 1/3 recettes legs
- 1/3 recettes de UMPT (et d'autres fondations ?)

La croissance des dons de particuliers a été très significative en 2019 : ils se sont élevés à 56 166 €, auxquels s'ajoutent 1 027€ de renonciation aux frais par des administrateurs. Mais cela ne permet pas encore de dire à quelle date l'objectif de 75 000€ de dons sera possible. Notons qu'en 2019 nous avons plus d'une quarantaine de nouveaux donateurs ce qui n'était pas arrivé depuis 2016.

➔ Voir une analyse complète des dons au chapitre VI ci-dessous.

Nous avons eu une croissance des dons (hors dons pour le fonctionnement) de 16 % en 2018, mais seulement de 7% pour les dons sur les 4 fonds traditionnels. La forte croissance est donc due à l'activité propre de la campagne de NVXXI et à la forte activité de notre coordinateur et des bénévoles autour de lui.

Nous parlions de « profiter d'une conjoncture favorable » que nous avons qualifiée d'«heureux alignement des astres» (1) et cela a porté ses fruits. **La campagne de NVXXI 2019 a en effet été efficace et ouvre de nouvelles perspectives.**

Côté legs et donations, il n'y a eu aucune réalisation financière, mais la progression de la notoriété de NVXXI dans ce domaine a été très forte avec des résultats en termes de testaments en faveur de NVXXI et des ONV membres. Nombreux nouveaux contacts et 3 nouveaux testateur(trice)s pour des legs ont été enregistrés.

➔ voir le RA du Fonds de dotation en annexe.

Orientations :

- ***Non-violence XXI vise toujours un objectif de 75 000€ de dons (hors subventions et fondations) à une date difficile à prévoir, mais l'objectif de 65 000€ en 2020 est plausible sauf si l'impact économique du coronavirus nous était négatif; voir le BP.***
- ***4 ou 5 nouveaux testateur(trice)s en 2020 pour des legs au Fonds de dotation et/ou ses membres et partenaires.***

Rappel des orientations 2018 :

- *Non-violence XXI aura 63 000€ de dons (hors subventions et fondations) en 2020 et entre 50 000€ (dons 2018) et 75 000€ en 2019. (non réalisé à 100%)*
- *2 nouveaux contacts en 2019 pour des legs au Fonds de dotation et autant en 2020. (réalisé)*

(1) : présence d'un coordinateur compétent et impliqué + nouveaux bénévoles + site internet complètement rénové en 2018 + développement de la recherche de donateurs, notamment avec les outils numériques

2- L'agenda de la solidarité

Non-violence XXI a renouvelé son partenariat avec Ritimo pour l'édition 2020 de l'agenda de la solidarité internationale ce qui implique une participation financière de 1510 €. En

contrepartie, l'association Non-violence XXI fait l'objet d'une présentation dans l'agenda et reçoit cinq cents exemplaires qui sont proposés à nos différents membres et à nos donateurs moyennant 10 € (tarif dégressif selon le nombre commandé).

Cet agenda est de plus en plus connu et Non-violence XXI est reconnu comme un partenaire fidèle. Néanmoins, nous avons de la difficulté à l'écouler. Nous en avons vendu 233 cette année soit un chiffre quasiment identique à celui de 2019 (237). Mais lors de sa première année à Non-Violence XXI, Johann avait réussi à en vendre 353 exemplaires (édition 2017) contre 162 en 2016, puis en avait vendu environ 300 pour l'édition 2018. L'explication est la suivante : pour l'agenda 2017 nous avons décidé d'afficher d'entrée un tarif dégressif et de proposer les 5 agendas à 25 € et 10 agendas à 50 € sans les frais de port. Or nous ne sommes plus autorisés à le faire depuis 2018 en raison de la convention que Ritimo nous demande de signer, convention qui fixe des tarifs dégressifs imposés. Le temps de travail consacré par le salarié à l'organisation de la vente est également moins important. Lorsqu'il est arrivé en 2016 à Non-Violence XXI, l'agenda constituait un pôle fort de son activité, les activités de communication étant assez limitées. Avec la multiplication des projets depuis deux ans, il doit davantage prioriser ses activités et n'a plus la possibilité d'assurer une promotion aussi efficace. Il convient aussi de rappeler que Non-violence XXI n'est pas organisée pour faire de la vente. En conséquence, il a été demandé à Ritimo si un partenariat revu à la baisse était envisageable. Notre engagement actuel implique de prendre en charge 500 agendas à 3 € l'unité soit 1 500 €. C'est le seuil minimum pour bénéficier d'une double page et figurer parmi les principaux partenaires. Nous leur avons toutefois demandé si un partenariat à 300 ou 400 exemplaires serait éventuellement possible. Jihane Habachi, coordinatrice de Ritimo, nous a fait savoir qu'en raison de notre position de partenaire historique, cela pourrait peut-être se négocier. Elle doit nous recontacter à ce sujet rapidement. Notons cependant que nous considérons l'opération « Agenda » avant tout comme une action de communication et non comme une action pour percevoir une recette supplémentaire. L'association a récolté 1474 € au total cette année et l'opération est donc globalement équilibrée.

Orientations : Si Ritimo n'accepte pas notre proposition pour un partenariat à 400 exemplaires, Non-violence XXI continuera au moins pour cette année mais recherchera des partenariats pour la revente des 500 exemplaires avec ses membres et partenaires qui ne sont pas dans l'Agenda. Il faudra dans ce cas absolument trouver au moins un nouveau canal de diffusion pour assurer une diffusion plus large.

3- Les mini-guides

Non-violence XXI continue de distribuer ses 4 mini-guides : formations à la Non-violence ; Pratiques non-violentes d'aujourd'hui ; Intervention civile de paix et jeux-vidéo (pas de statistiques de distribution disponibles).

Le mini-guide sur l'intervention civile de paix, épuisé depuis trois ans, avait été mis à jour et réédité à 2000 exemplaires en 2018, mais cette édition était déjà épuisée fin 2018 ; une réimpression est disponible dont la distribution a été active en 2019 (probablement un petit millier).

Le miniguide sur les formations à la non-violence (4e édition 2013-2014) est totalement épuisé depuis mi-2019 ; sa mise à jour, qui nécessitait un travail important a été achevée en mai 2020 avec un bénévole recruté via « Passerelles & compétences » ; il sera disponible en juin 2020.

Orientations : Faire le point sur l'ensemble des mini-guides (notamment celui sur l'ICP qui réclame une réactualisation très régulière et bénéficie d'une forte diffusion).

4- Les dépliants

Le stock de dépliants du Fonds de dotation, qui inclut une description de Non-violence XXI et du Fonds de dotation, avait été renouvelé en 2018. RAS

5- La newsletter

Depuis 2018, nous avons un fichier « sain » de plus 5 000 adresses mails (5 147 actuellement). Sept newsletters ont été envoyées en 2019 dont trois en rapport avec notre campagne « **À tous ceux qui souhaitent vraiment changer les choses** » (*Pourquoi la non-violence est-elle révolutionnaire ?*). La newsletter a été l'élément principal de communication de Non-Violence XXI concernant notre appel à dons sur la campagne. Avec un total de près de 4 800 € récoltés nous pouvons donc considérer que son impact a été très positif dans la diffusion de nos idées et dans l'incitation à s'engager.

6- La lettre aux donateurs (papier)

Non-violence XXI informe ses donateurs par ce biais deux fois par an (juin et octobre). Elle est envoyée aux donateurs actifs, aux anciens donateurs, aux membres de Non-violence XXI et aux partenaires, bénévoles, etc (**990** envois environ actuellement).

Au cours des dernières années, la Lettre aux donateurs a voulu présenter un panorama varié des projets et associations financés, en mettant l'accent notamment sur les projets novateurs et audacieux. L'envoi de ces lettres constitue le déclencheur d'une part importante des dons. L'une des pages les plus attendue est la quatrième où figure traditionnellement l'interview d'une personnalité s'impliquant de près (et parfois d'un peu plus loin) dans la non-violence. L'idée surtout est de faire émerger les différents parcours et de mieux comprendre comment nos partenaires ou nos membres en sont arrivés à s'engager. Cette année, les lettres ont mis à l'honneur José Bové et l'artiste Kaddour Hadadi dit « HK », tous deux ayant récemment accepté de devenir personnalités membres de Non-Violence XXI. Notons d'ailleurs que la lettre de juin 2020 consacre son interview à Ogarit Younan, fondatrice de l'université AUNOHR au Liban et militante non-violente de longue date, elle aussi ayant accepté de devenir personnalité membre de l'association.

7- Les réseaux sociaux

Non-violence XXI informe aussi de ses actions via une page facebook et une page twitter réactivée en 2016 (encore très peu active faute de temps). Concernant le nombre d'abonnés facebook, celui-ci est en augmentation constante puisque de 700 en 2016 il est passé à plus de 800 en 2017 et à 983 en mars 2019 (date précédent rapport). Aujourd'hui, nous avons largement dépassé la barre des 1000 abonnés puisque nous en sommes à 1206. Cette augmentation très sensible en 2019 (+ 20 %) est très certainement liée à l'intensification de la communication liée à notre campagne et aux différents événements organisés depuis un an (causerie en avril, rencontre José Bové/Txetx en novembre et conférence gesticulée de Xavier Renou début janvier).

Orientations : idem 2019

- ***Communiquer de façon régulière sur les différents réseaux sociaux afin d'accroître le nombre de personnes qui nous suivent. Comment ? En continuant à proposer des événements mais aussi en accroissant les partenariats avec nos membres (plusieurs membres de Non-Violence XXI ont un grand nombre d'abonnés comme les Amis de la Terre, ANV-COP21 ou les Désobéissants).***
- ***Une réflexion devait être menée en 2019 sur le Community Management sous l'impulsion d'Angela Fontana. Celle-ci doit se prolonger en 2020. Notons que***

depuis 2019 Angela Fontana administre les comptes twitter et facebook de Non-Violence XXI en appui à Johann Naessens.

- *Un compte LinkedIn est également prévu.*
- *Analyser les retours sur les télécauseries avec nos donateurs et sympathisants et envisager d'adapter et de poursuivre cette forme de communication simple et peu coûteuse.*

8- Liens avec le Fonds de dotation

A partir de la fin 2018 et dès le début 2019, nous avons relancé notre communication pour des appels à legs ; les deux appels à legs signés par Simone de Bollardière et Jean-Marie Muller semblent particulièrement pertinents. En effet, nous avons proposé aux ONV membres de Non-violence XXI de relayer ces appels, en les adaptant éventuellement à leur public : 9 ONV membres ont déjà répondu positivement à cette initiative (MAN, CANVA, Amis de la terre, Silence, ANV, ACNV, IRNC, GM et PBI) ; Nous sommes en train de préparer des conventions cadre avec Les Amis de la terre (très avancée), le MAN (en cours de rédaction) et, depuis mars 2020, avec Alternatiba-ANV-Cop21 ; nous avons donc de bons espoirs d'avoir des contacts pour de nouveaux testaments en 2020.

Orientations :

- *Nous ne prévoyons pas de participer au congrès des notaires en 2020, faute de financement.*
- *3 à 6 nouveaux contacts en 2020 pour des legs au Fonds de dotation.*

Rappel des orientations 2018 :

- *Nous ne prévoyons pas de participer au congrès des notaires en 2019, mais plutôt en 2020. Relancer activement les appels personnalisés à legs avec l'objectif d'avoir au moins deux contacts positifs de testateurs ou testatrices potentiels. (réalisé)*

Voir aussi le rapport d'activité du Fonds de dotation en annexe

III. Site Internet

Le nouveau site de Non-Violence XXI a été lancé en décembre 2018, mais nous avons seulement mis en place le suivi statistique de la fréquentation en février 2020. Il nous est donc difficile d'analyser sa fréquentation sur une si courte période. Nous pouvons toutefois avancer que la fréquentation (chiffres fiables de Google Analytics) est insuffisante (entre 200 et 300 visites/mois depuis février, mais beaucoup de visiteurs sont de vrais visiteurs : faible taux de rebond (64%), plus de 2 pages/visites, durée moyenne de chaque visite de près de 2 minutes (3 minutes pour ceux qui reviennent) et 2/3 des visites en provenance de pays francophones. Il est probable que la fréquentation durant la période de campagne en 2019 avait été bien supérieure.

Quelques précisions sur la maintenance du site : d'importantes mises à jour ont été réalisées sur Wordpress par Romain Lauféron sur la période allant de janvier à mars 2020 pour un coût total de 400 € TTC (10 heures travaillées environ). L'administration a un peu changé avec ces mises à jour mais le site reste simple d'accès et rapide à prendre en main. Il est relié aux réseaux sociaux ce qui permet de partager facilement les newsletters et les articles figurant dans les lettres aux donateurs. Dans son travail de mise à jour, Romain a notamment renforcé la sécurité du site et ajouté deux nouvelles fonctionnalités. L'une à la demande d'Angela pour communiquer dans le cadre de la campagne *La non-violence c'est radical !* Il s'agit de l'extension « Landing page builder ». L'autre nommée Yoast SEO afin d'améliorer notre référencement.

Orientations :

- **Permettre au coordinateur de dégager plus de temps pour la gestion du site (objectif déjà fixé pour 2019 mais pas réellement atteint)**
- **Impliquer d'autres personnes bénévoles sur cette question (idem)**
- **Dynamiser le site et créer plus de liens avec les sites de nos partenaires.**

IV. Vie associative

1- Réunions statutaires et évolution du Bureau et du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni deux fois par an, comme prévu dans les statuts (le 13 avril après l'AG et le 23 novembre). Le calendrier reste inchangé : une réunion du Conseil d'Administration en novembre où est traitée essentiellement la répartition des fonds de la fondation « Un monde par tous » pour l'année suivante. Un deuxième Conseil d'Administration au printemps (avec l'AG annuelle) où sont traitées les aides financières sur les dons reçus directement par NVXXI l'année précédente.

Une réunion du Bureau est organisée avant chaque Conseil d'Administration afin de le préparer. Le Bureau, composé de 6 membres élus depuis la dernière AG 2019 et du coordinateur, s'est réuni physiquement (avec présence au téléphone de certains membres) quatre fois en 2019 (18 février, 28 mars, 1er juillet, 18 novembre). Il s'est déjà réuni trois fois en 2020 (30 janvier, 19 mars et 9 juin). Le Bureau travaille beaucoup par email, What'sApp et avec le OneDrive de NVXXI.

Outre les instructions des aides financières et la gestion courante de NVXXI, le bureau a beaucoup travaillé sur la « campagne » (**La non-violence est révolutionnaire**) avec la brochure et le crowdfunding, sur la mise en place d'une comptabilité plus pertinente (avec un peu d'analytique) et sur les legs.

Non-violence XXI a accueilli 3 nouveaux membres-personnalités à l'occasion de l'AG d'avril 2019 : Ogarit Younan, Hadadi Kaddour (dit HK) et José Bové. Tous les trois ont été sollicités pour la newsletter et la campagne.

Le Bureau se pose (déjà en 2019 !) la question de faire une proposition d'adhésions à certains écrivain(e)s de la non-violence francophones qui ne sont pas encore membres, par exemple : Elisabeth Maheu, François Vaillant, Pascal Tozzi, Pinar Selek et beaucoup d'autres... ? (Critères ? motivations ?).

Le Bureau s'interroge sur l'opportunité de proposer l'adhésion à de nouvelles ONV (Anarchie et NV, Extinction rebellion...).

Orientations 2019-2020 :

- **Lister et prendre contacts avec de nouvelles personnes membres potentiels.**
- **Réfléchir aux critères et motivations pour intégrer des écrivains de la non-violence en 2020 pas encore membres. (pas réalisé en 2019)**
- **Identifier des ONV candidates potentielles et réfléchir aux critères et motivations en vue d'intégrer d'autres ONV en 2020-21.**

Rappel orientations 2019-2020 : Pour l'AGE 2018 et l'AGO 2018, Non-violence XXI souhaite :

- a. Intégrer 3 ou 4 nouvelles personnes dans NVXXI en 2019 (réalisé)*
- b. Lister et prendre contacts avec de nouvelles personnes membres potentiels. (pas réalisé)*
- c. Réfléchir aux critères et motivations pour intégrer des écrivains de la non-violence en 2020 pas encore membres. (non réalisé)*
- d. Identifier des ONV candidates potentielles et réfléchir aux critères et motivations en vue d'intégrer d'autres ONV en 2020. (en partie réalisé)*

2- Les nouvelles fonctionnalités de NVXXI (objet secondaire des statuts).

Rappel : Les statuts de NVXXI revus lors de l'AG de 2018 ont élargi son objet originellement limité à la recherche de fonds, à la distribution de ces fonds et à la communication sur la non-violence liée à l'activité de fundraising ; NVXXI a maintenant un objectif supplémentaire, mais secondaire : « *Non-violence XXI a pour objet secondaire de favoriser les rencontres et de mutualiser des initiatives allant dans le sens du développement des organisations non-violentes françaises, et de la promotion de la résolution non-violente des conflits.* ». NVXXI est devenu un lieu qui rassemble quasiment toutes les différentes tendances de la non-violence en France et devient une référence non-violente y compris pour des organisations non membres.

Cet objet secondaire s'est notamment appliqué pour les initiatives concernant les réponses aux critiques faites à la non-violence avec la campagne et le crowdfunding menés pendant toute l'année 2019.

C'est également dans ce cadre que nous avons engagé un processus d' « archives de la non-violence » au travers d'un partenariat (voir lettre en annexe) avec les archives de la Contemporaine de l'Université de Nanterre, spécialisée dans les mouvements sociaux. Il faut noter que le rôle de NVXXI est limité et que chaque mouvement est invité à traiter lui-même ses archives avec les professionnels de La Contemporaine et avec des archives régionales ; concrètement, le MAN fédéral et le MAN Lyon ont commencé ce travail, ainsi que l'IRNC ; un petit groupe s'est aussi constitué pour préparer les archives de Jean-Marie-Muller. Celles de Jacques de Bollardière pourraient suivre, ainsi que celles d'autres mouvements membres de NVXXI.

Orientations 2019-2020 :

- ***Lancer une campagne avec crowdfunding sur toute l'année 2019 sur le thème : « La non-violence c'est radical »***
- ***Poursuivre le (lent) travail d'archivage de la non-violence en France (objectif 2022 avec La Contemporaine).***

3- Relations avec les fondations

Une rencontre avec Un monde par tous s'est tenu le 22 octobre 2019 chez Patrick Lescure, son fondateur, et a permis de repositionner nos relations très anciennes (avant 2000) : maintien du montant de 73000 € alloué annuellement, orienté vers la solidarité internationale et les luttes pour changer le monde (résumé très bref). UMPT a souhaité l'arrêt en 2021 des subventions régulières attribuées historiquement à certains de nos membres (avant la création de Non-violence XXI).

Une reprise des contacts avec la FPH (Fondation Charles Léopold Meyer pour le progrès de l'homme) a été faite par François Marchand, mais a été freinée par le départ du responsable du secteur paix de la FPH (Louca Lerch) à la fin de 2019 ; elles ont repris en 2020 entre son directeur, Matthieu Calame et un petit groupe de NVXXI (Angela Fontana, Johann Naessens et François Marchand) et pourrait aboutir à un programme sur 3 ans.

Nous voulons développer nos relations avec de nouvelles fondations en 2020 et 2021.

Orientations 2019-2020 :

- ***Mettre au point et réaliser un programme de rencontres avec un grand nombre de fondations susceptibles de nous aider : FPH, CCFD-Terre solidaire + « Pour un autre monde » + « Pas Cap » ; Lush (Charity Pot) ; Fondation de France ; Caritas, liste non fermée...***
- ***Un contact « post José Bové » avec les parlementaires verts européens pour un nouveau financement potentiel.***

V. Fonctionnement

1. Coordination

Reprise quasiment mot pour mot du bilan présent dans le rapport d'activité 2018 car la situation n'a pas beaucoup évolué de ce point de vue :

« La Coordination de Non-violence XXI est assurée depuis septembre 2016 par Johann Naessens qui s'est particulièrement investi dans ses fonctions très polyvalentes : administratives, communication, relations avec les membres, rédaction de textes de fond, etc. L'arrivée de Johann Naessens a permis de restructurer et consolider l'ensemble de la gestion de NVXXI. La subvention exceptionnelle de fonctionnement/investissement pour 2018 et 2019 attribuée par UMP nous a permis de mieux rémunérer et d'augmenter le temps de travail de notre coordinateur. Toutefois, l'activité de Non-violence XXI a parallèlement très fortement augmenté et beaucoup (trop) de choses reposent sur les épaules de notre salarié ; il est fortement aidé par le coprésident bénévole François Marchand, retraité, qui y consacre 2/3 de son temps »

Le salarié fait part régulièrement de son « usure » et de la difficulté notamment dans les périodes tendues (de plus en plus nombreuses avec l'augmentation des événements organisés et des campagnes) à être « déchargé ». Il a insisté plusieurs fois et notamment lors des différentes réunions plénières sur le fait qu'il était en charge de beaucoup trop de choses et que sa position centrale, inhérente au poste de coordinateur, entraînait régulièrement une « sur-sollicitation » des différents bénévoles dans certains moments clés. Néanmoins, il est à noter que les choses commencent à bouger. Plusieurs membres du Bureau se sont investis personnellement dans différents projets et des bénévoles aident « ponctuellement » Johann Naessens (Alida, Georges, Laurence B.)

L'équipe bénévole des instructeurs est quant à elle composée de 5 personnes actuellement : Eric Egbako, Adrien Roux, Patrick Lesauvage, Georges Leperchey, François Marchand.

Orientations 2020-2021 :

- ***Continuer à répartir le travail entre les membres du Bureau et à faire appel à des aides non salariées (services civiques ? stagiaires ? France bénévolat ? etc.) afin de réduire la charge de travail de Johann Naessens (et de François Marchand) et de lui permettre de se concentrer davantage sur les tâches liées à la communication, l'événementiel et au travail de plaidoyer (exemple FPH et recherche de fonds auprès d'autres fondations comme PAM)***
- ***Améliorer la réactivité et la communication entre les membres du Bureau et la coordination.***

2. Comptabilité

Le cabinet Pasquinelli assure la comptabilité de Non-violence XXI depuis le printemps 2017.

Un travail important animé par Patrick Lesauvage permet de réfléchir sur des perspectives financières à 5 ans grâce à un outil de projection.

Orientations :

Une forme simplifiée de comptabilité analytique a été préparée par Patrick Lesauvage, pour une mise en œuvre en 2019. Elle permet de distinguer les dépenses et les recettes liées : au fonctionnement, à la recherche de dons, au fond de dotation (ex : Salon des notaires), et aux projets propres de NVXXI (ex : NV Day).

Cette approche analytique permet notamment de disposer de données chiffrées pour répondre à une question récurrente au sein de NVXXI : certains projets portés par NVXXI ne devraient-ils pas être financés par les dons, au même titre qu'un projet porté par une autre association. Il s'agit à la fois d'être plus rigoureux dans la gestion, et de ne pas faire peser sur les frais de fonctionnement des actions qui ne trouvent pas de financements spécifiques.

Rappel des orientations 2018 :

Identifier les dépenses liées à la communication sur la non-violence dans la comptabilité de Non-violence XXI pour ne plus les noyer dans les dépenses de fonctionnement. Cette proposition devrait intégrer un inventaire et une définition de ces actions et des types de dépenses qui pourront lui être affectées (en cours et quasi réalisé par Patrick Lesauvage).

VI. Bilan concernant les dons et ressources

→ L'analyse des dons qui suit a été établie essentiellement à partir des données issues de Topdon réalisée en février 2019 ; suite à de petits ajustements comptables intervenus depuis, les chiffres peuvent être légèrement différent des résultats comptables, mais ces différences restent marginales et sans impact sensible sur les analyses ci-dessous.

Résultats comptables définitifs (juin 2020) : En 2019, le total des dons s'est élevé à 61 193€ dont :

- 40 667€ (39 143€ en 2018) pour les différents fonds de NVXXI
- 4 442€ pour le crowdfunding de la campagne
- 11 057€ + 1027 de renonciation aux frais (11 321 € en 2018) dédiés au fonctionnement de NVXXI ; ces dons sont pratiquement exclus de l'analyse qui suit car trop particuliers ;

Les dons ordinaires de particuliers (résultats provisoires en février 2020 sur lesquels porte l'étude statistique ci-après) :

Dons 2019 à NVXXI	montant total	rappel BP 2019
Total dons 2019	57 364 €	63 300 €
Nombre donateurs	351	
total des dons (hors foncmnt NVXXI)	45 410 €	53 300 €
Nombre total donateurs hors foncmnt	342	
Don moyen/donateur (hors foncmnt)	133 €	
Dons au foncmnt NVXXI	11 954 €	10 000 €
Nombre total donateurs foncmnt	10	

Les analyses qui suivent concernent donc quasi exclusivement les 39 059 € de février (NB : 40 667 € définitifs de juin 2020)

- La croissance observée en 2017 (+7%), en 2018 (+10%) s'est poursuivie en 2019 à +12% (ou plus selon ajustements comptables).
- Cette croissance concerne les fonds promotion de l'action non-violente, « non affectés » et le crowdfunding.

- Le nombre de donateurs effectifs en 2019 est également en forte croissance, notamment du fait du crowdfunding.
- Le « don moyen » (total des dons d'un donateur dans l'année) est passé de 115 € en 2015 à 135 € en 2018 et à 133 € en 2019. Cette nouvelle stabilité des dons moyens à un niveau élevé est très positive pour l'avenir de Non-violence XXI.

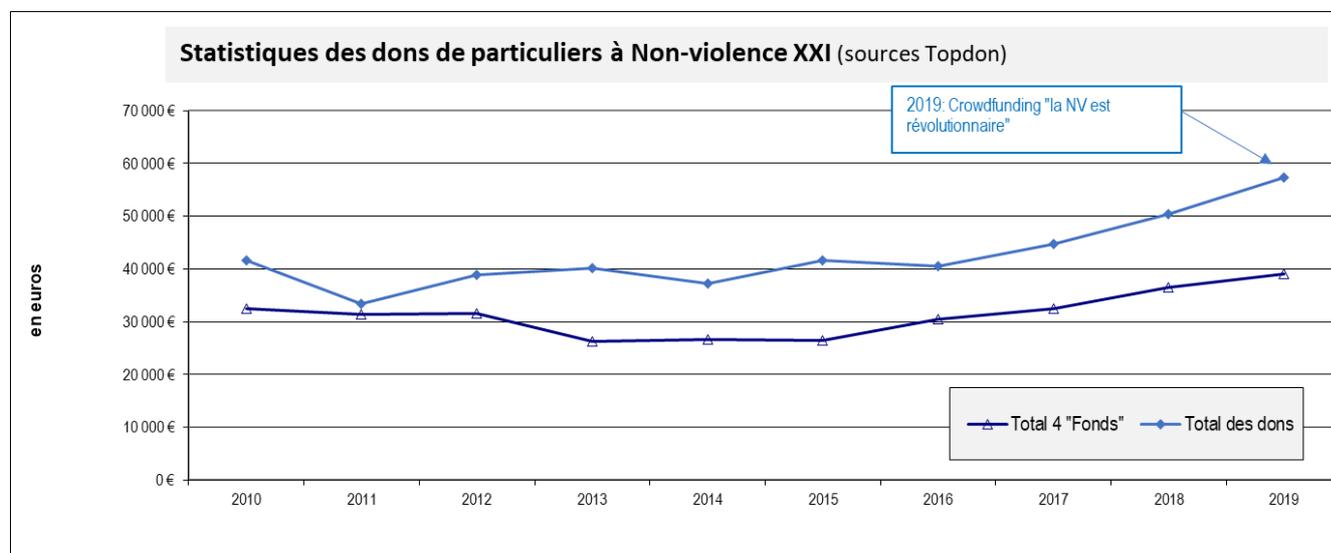
La périodicité des dons est fortement saisonnière : 47% des recettes de dons sont réalisés dans les 3 derniers mois de l'année (41% en moyenne nationale selon France-Générosité).

Les dons internet ont fortement augmenté grâce au crowdfunding.

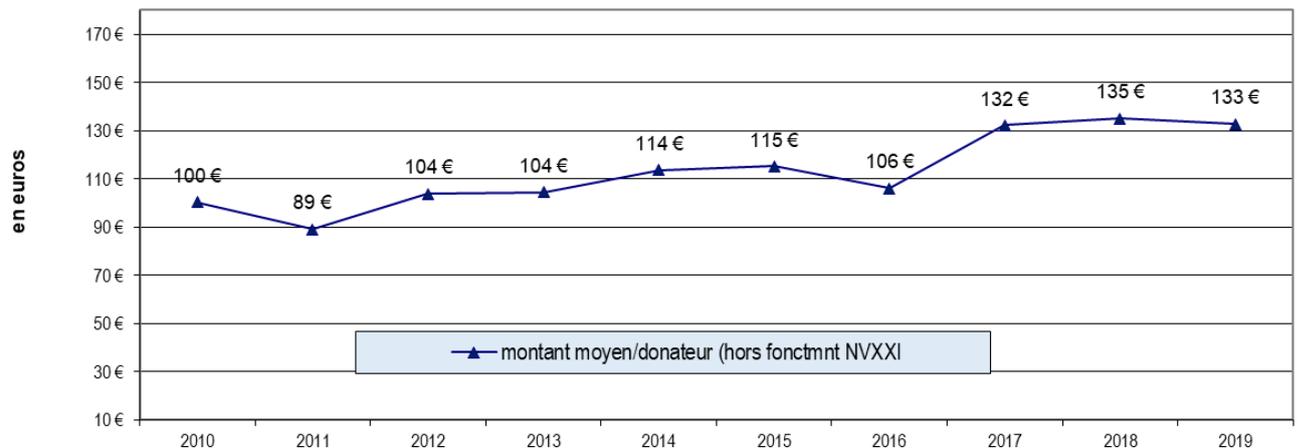
Les dons par chèques sont aussi en forte augmentation (pas d'explications évidentes)

Montant total des dons par mode de paiement					
	Total hors "fonctmt" & abandons de frais	CHEQUES hors fonctmt NVXXI	Prélèvement	Virement bancaire	CB & en ligne
croissance 2019/2018	19%	13%	-15%	-1%	169%
Total dons 2019	45 410 €	27 638 €	8 078 €	1 040 €	8 654 €
Total dons 2018	38 219 €	24 409 €	9 540 €	1 055 €	3 215 €
avant ajustement comptables					

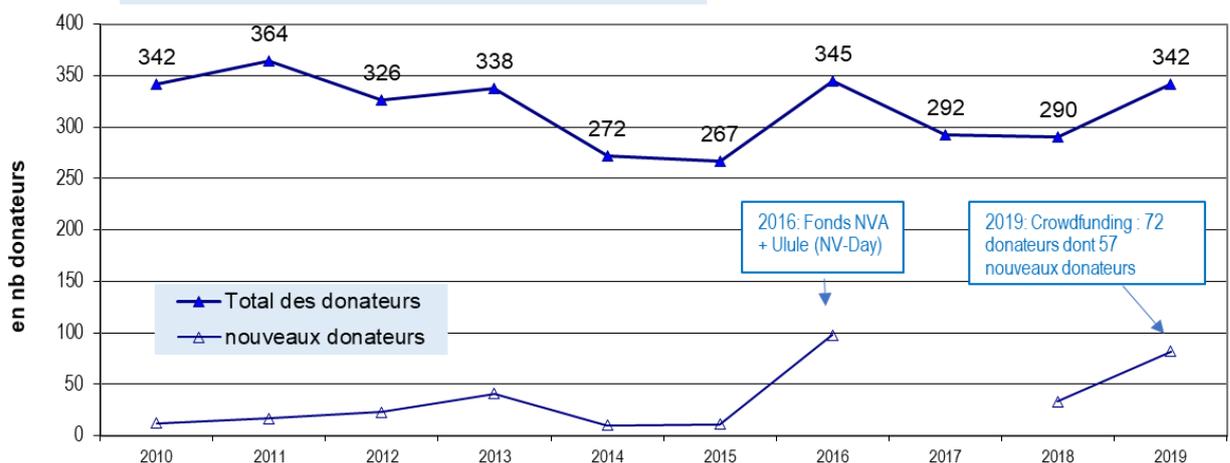
Les dons sur les « Fonds dédiés ». En 2019, deux fonds sont encore actifs : celui dédié aux formations des Désobéissants qui a été relancé avec les bénéficiaires au début 2019 mais sans succès ! Et le fonds IRNC, très occasionnel.



Montant annuel moyen par donateur et par an à Non-violence XXI (hors dons au fonctionnement de NVXXI)



Nombre des donateurs à Non-violence XXI hors fonctionnement (données 2017 non disponibles)



Legs et donations : RAS en 2019 – voir détails dans le rapport d'activité 2019 du Fonds de dotation.

Subventions de fondations :

- Le partenariat exceptionnel avec la Fondation « Un monde par tous » s'est poursuivi normalement et demeure la principale ressource de Non-violence XXI (71 900 € en 2017, 72 000 € en 2018 et 73 000 € en 2019). En outre Un monde par tous nous a attribué une subvention exceptionnelle de fonctionnement/investissement pour 2018 et 2019 de deux fois 10 000 €. (voir le résumé ainsi que le rapport financier).
- Début 2019, nous avons obtenu une subvention de 4000€ attribuée par le groupe des parlementaires vert à Bruxelles pour éditer la brochure de notre campagne : **Pourquoi la non-violence est révolutionnaire ?**

